

Informations sur le déroulement de la rentrée scolaire des élèves de 5^{ème}/4^{ème} et 3^{ème}

Rentrée des élèves de 5^{ème}/4^{ème} et 3^{ème} le vendredi 2 septembre 2022 à 8h20 (8h20/11h35 informations générales puis demi-pension et début des cours l'après-midi selon l'emploi du temps distribué le matin)

- Ouverture des portes à 8h10, accueil des élèves
- Les listes de classe seront affichées dans le hall, les professeurs principaux accueilleront les élèves de leur classe en responsabilité dans le hall près des listes de classe
- De 8h30 à 11h35 : informations générales données par les professeurs principaux dans les salles de classe - **Les élèves demi-pensionnaires déjeuneront dès le vendredi 2 septembre 2022 à la demi-pension**
- Les élèves doivent apporter trousse, agenda, cahier de brouillon et sac d'école pour transporter les manuels scolaires
- **Le carnet de liaison sera remis aux élèves et devra être précisément rempli par la famille, une photo devra impérativement être collée sur le carnet, à présenter dès le lundi 5 septembre 2022.**
- Des casiers sont mis à la disposition des élèves de 5^{ème}. Votre enfant devra le partager avec un autre camarade de sa classe, le cadenas est à la charge des familles. Nous vous conseillons un cadenas à clé et non à code

Lundi/mardi/jeudi/vendredi				
Arrivée des bus le matin	Ouverture de la grille	Horaire début des cours	Horaires fin de cours	Départ des bus
8h15	8h10	8h25	16h05	16h10
9h15	9h20	9h25	17h05	17h10
mercredi				
Arrivée des bus le matin	Ouverture de la grille	Horaire début des cours	Horaires fin de cours	Départ des bus
8h15	8h10	8h25	11h35	11h40
9h15	9h20	9h25	12h35	12h40

Toute désinscription ponctuelle **et exceptionnelle** de la demi-pension nécessite un mot dans le carnet de liaison présenté à la vie scolaire.

Concernant les sorties anticipées de l'établissement **pour l'élève externe qui ne prend pas le bus :**

Régime 1 : VERT : J'autorise mon enfant à sortir dès la fin de ses cours. Je décharge l'établissement de toutes responsabilités.

Régime 2 : ROUGE : Je n'autorise pas mon enfant à sortir. Il quittera l'établissement selon son emploi du temps habituel. **Ces informations seront notées au dos du carnet de liaison sur l'emploi du temps de l'élève.**

Toute sortie pour les élèves prenant les transports scolaires avant 16h05 doit obligatoirement faire l'objet de la signature d'une décharge avec présentation d'une pièce d'identité à l'accueil (nous précisons que toute personne autorisée autre que les responsables légaux à venir récupérer un élève doit être impérativement notée dans le carnet de liaison dans le tableau correspondant). Si l'emploi du temps de l'élève sur l'année indique une fin des cours avant 16h05 certains jours, les parents devront faire un mot dans le carnet de liaison pour l'année déchargeant l'établissement de toutes responsabilités.

Les élèves de 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} n'auront pas cours le jeudi 1er septembre parce que nous accueillerons les élèves de 6^{ème}. Une réunion d'information pour les parents aura lieu un samedi au cours du mois de septembre (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire) de 9h00 à 11h30 dans le réfectoire du collège.

P. Cervi
Principal

